

RECIFS ARTIFICIELS

HISTORIQUE

Les études réalisées par des organismes reconnus (CEPRALMAR, IFREMER etc.) démontrent si besoin était, l'**URGENCE** de réaliser des **RECIFS ARTIFICIELS**. D'autres avant nous y ont réfléchi puisque de nombreuses zones récifales **existent** déjà dans le GOLFE du LION à **Agde, Marseillan, Port La Nouvelle, Gruissan, La Grande-Motte et Aigues-Mortes**.

De nouvelles vont être réalisées, **au large de MARSEILLE**.

Le littoral valrassien sablonneux, constitue un lieu idéal pour une telle expérience.

En 1996, un projet était adopté. Le **CONSEIL GENERAL** et la **REGION DU LANGUEDOC ROUSSILLON**, accordaient une **subvention de 400 000 F.** pour que cette réalisation voit le jour. L'enquête d'utilité publique donnait un **AVIS FAVORABLE** mais le projet n'a jamais abouti.

La prud'homie de VALRAS vient de présenter dernièrement un nouveau dossier. Celui-ci piloté par la société B.R.L a atteint la phase « *d'étude d'impact* ». L'étude financière du projet s'élevant à 304 900 €. (2 000 000 F.) est actuellement en cours. Cette avancée inattendue nous laisse espérer une réalisation prochaine. La phase suivante devrait être l'enquête publique.

En effet un peu de chemin reste à faire. Les amoureux de la mer, **PLAISANCIERS et PECHEURS**, souhaitent profondément que ce dossier aboutisse afin que perdure entr'autre la pratique des « petits métiers ».

Nous restons quant à nous, respectueux de la mer et des hommes qui ont choisi de composer avec elle pour en faire une profession.

Nous maintenons notre confiance en souhaitant, pour le **maintien de la pêche à VALRAS**, la réussite de cette **opération**.

FINANCEMENT : 50 % C.E.E

30 % Conseil Général de l'Hérault

20 % Commune de VALRAS-PLAGE